



Le Maire

Sénateur de l'Eure

Monsieur Jean QUINTON
Président du Pays Risle-Charentonne
Hôtel de la Gabelle
27300 BERNAY

Bernay, le 8 avril 2011

Réf : MB/JBL/AB/11/40

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées et Consultées sur le projet de SCoT du Pays Risle-Charentonne, j'appelle votre attention sur l'enjeu majeur que constitue le passage de la Ligne à Grande Vitesse dans l'Eure et en particulier dans le Pays Risle-Charentonne.

Il est essentiel que ce projet de Ligne à Grande Vitesse figure en bonne place dans les objectifs et orientations du SCoT, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il convient également de préciser la nécessité d'une gare LGV à Bernay, desservie de façon régulière.

Compte tenu de ces éléments, je vous remercie de bien vouloir mentionner cette ligne LGV dans le SCoT du Pays Risle-Charentonne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

H. Maurey



Hervé MAUREY